



31/03/2020

**Fonds de droit français**

**GROUPAMA INDEX  
INFLATION MONDE**

**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	11
5. Certification du Commissaire aux Comptes	17
6. Comptes de l'exercice	21
7. Annexe(s)	47
Caractéristiques de l'OPC (suite)	48



## 2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

### **25 septembre 2019**

- Augmentation du barème des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM au titre de la rémunération de la table de négociation ;
- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur ;
- Ajout du tableau présentant les modalités de souscription et de rachat ;
- Suppression de la valorisation linéaire des TCN ;
- Mise à jour des frais.

### **24 février 2020**

- Suppression de la mention d'Orange Bank en tant que co-centralisateur ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2019 ;
- Modification du barème des commissions de mouvement perçues par le dépositaire ;
- Mise à jour du tableau des instruments dérivés.

#### Une année 2019 exceptionnelle pour les marchés financiers

Malgré la guerre commerciale et le tassement des données économiques, l'éclatement des gouvernements de coalition italien et espagnol et les élections du Parlement européen, Les cours de la plupart des placements ont augmenté sans subir de revers majeur. De nombreux indices boursiers ont atteint de nouveaux records. Les craintes de récession et les tensions commerciales sino-américaines n'ont finalement pas eu d'incidence négative sur les marchés.

Alors qu'au premier semestre, ce sont essentiellement les banques centrales qui ont soutenu les marchés en infléchissant leur politique monétaire et en baissant à nouveau les taux d'intérêt, le troisième trimestre a été marqué par un net redressement des marchés financiers mondiaux. La stabilisation des indicateurs de croissance a entraîné un regain d'appétit pour le risque de la part des investisseurs et donc une meilleure performance des placements cycliques.

Bien qu'elle ait été encore relativement solide début 2019, la croissance dans la zone euro a faibli au second semestre et est repassée en dessous de sa tendance. Au sein de l'UEM4, le ralentissement a été très variable d'un pays à l'autre. Alors que l'activité a plutôt bien résisté en France et en Espagne, l'Allemagne et l'Italie ont frôlé la récession.

L'incertitude politique à l'échelle mondiale et régionale a été l'un des principaux facteurs pesant sur la conjoncture de la zone euro. Toutefois, les effets de la morosité de la conjoncture mondiale ont été largement compensés par la vigueur persistante des composantes intérieures de la croissance. En particulier, l'amélioration continue de l'emploi a soutenu la progression des revenus et, de ce fait la consommation privée. En outre, l'orientation très accommodante de la politique monétaire et la politique budgétaire (légèrement) expansionniste ont également abrité l'économie des vents contraires extérieurs.

Au quatrième trimestre 2019, les indicateurs avancés ont continué de se redresser et ont confirmé le scénario d'une reprise économique en début d'année. Cette évolution est tirée par les marchés émergents, qui montrent des signes d'amélioration depuis la mi-2019.

Le président Draghi a terminé son mandat à la tête de la BCE en fanfare en 2019 avec l'adoption d'un ensemble de mesures d'assouplissement à l'issue de la réunion de septembre malgré une forte opposition au sein du conseil. Moins de 12 mois après la fin du programme APP, la BCE a repris ses achats de dette souveraine, d'obligations sécurisées et d'obligations d'entreprises. Depuis lors, les conditions financières ont peu évolué et les taux d'intérêt sont repartis à la hausse.

Plusieurs fois en 2019, le Brexit a semblé imminent et a pourtant dû être une nouvelle fois reporté, aucune majorité au Parlement britannique ne pouvant être trouvée pour en approuver une proposition sous quelque forme que ce soit (hard, soft, géré). La large victoire des Tories aux élections de décembre a ouvert la voie à un vote par le Parlement de l'accord de retrait proposé par Boris Johnson d'ici fin janvier 2020.

En revanche, la situation économique aux États-Unis est mitigée. Le secteur manufacturier reste atone et montre peu de signes d'embellie. Le secteur des services demeure, quant à lui, relativement robuste. De plus, l'effet de richesse positif et la vigueur du marché du travail soutiennent la consommation. Le taux de chômage n'a jamais été aussi bas depuis un demi-siècle.

La FED a procédé à un virage à 180° en passant de « hawk » à « dove » en baissant ses taux fed funds à trois reprises de 25 bps et réaligné en fin d'année les anticipations de marché vers un statu quo prolongé pour 2020. Ce mouvement de baisse a permis au spread entre les rendements du trésor à 2 ans et 10 ans de revenir en territoire positif. La quasi-totalité des banques centrales ont suivi avec sur l'année 59 baisses dont 50 dans les pays émergents contre seulement 6 hausses.

Ces trois baisses de taux ont relancé les secteurs économiques sensibles aux taux d'intérêt comme l'investissement résidentiel (+5% en T3) et les ventes automobiles. Malgré cela, l'investissement intérieur brut réel continue de se contracter. Les investissements en structures et en équipement ont été les deux éléments qui ont le plus contribué négativement.

Les annonces de barrières tarifaires en mai puis en août ont déclenché les deux épisodes les plus significatifs de fly-to-quality. La désescalade amorcée le 13 août aura permis à l'appétit pour le risque de revenir massivement conduisant à une normalisation des taux à la hausse sur le dernier trimestre 2019.

La visibilité retrouvée fin 2019, tant sur la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine que sur le Brexit, a permis aux indices boursiers de terminer 2019 proches de leurs records. L'indice CAC 40, le baromètre de la place de Paris, a bondi de près de 28 % depuis le 1er janvier.

L'explication de cette performance des marchés financiers n'est pas à mettre sur le compte de la santé de l'économie mondiale ou des fondamentaux des entreprises.

La croissance mondiale devrait se situer autour de 3% pour 2019, et devrait encore ralentir en 2020.

Les prévisions de résultats des entreprises n'ont cessé d'être revues à la baisse tout au long de 2019 et les prévisions pour 2020 sont très optimistes (attendues entre 8% et 9% selon les pays).

Elle est essentiellement liée à la psychologie des intervenants, qui ont fait preuve d'un regain d'optimisme alimenté non par les données réelles mais par l'action des banques centrales et d'une « levée » des incertitudes autour du risque politique, cristallisé par la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine.

Ce sont en effet les tensions commerciales et l'incapacité à trouver un début d'accord qui ont été l'une des principales sources d'incertitude et de volatilité (en particulier au cours de l'été).

Ce sont aussi les déclarations des banquiers centraux qui ont accumulé les signes d'interventionnisme (relance du « quantitative easing ») et pesé sur l'évolution des rendements des actifs peu ou pas risqués.

Cette politique très accommodante a contribué à pousser les investisseurs vers les actifs risqués et la recherche de rendement, quitte à rendre plus populaire des stratégies souvent peu ou pas liquides (private equity, infrastructures, dette privée...), le tout pour disposer d'une alternative à un vivier d'actifs sans risque n'offrant plus de rendement, voire un rendement négatif.

Si les marchés actions ont très bien performé, il en a été de même des marchés obligataires, que ce soit les marchés de taux ou ceux du crédit. Le rendement à 10 ans des bons du Trésor recule de 92 points de base, le 2 ans de 82 points de base, le rendement à 10 ans du Bund baisse de 49 points de base et le 10 ans français de 66 points de base.

Sur les marchés du crédit, même tendance : l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate gagne 4,1%, l'ICE BofAML Global Corporate (crédit global) progresse de 7,9% et l'indice haut rendement gagne 8,6%. Ils ont été aidés non seulement par la baisse des rendements obligataires, mais également par le repli des spreads de crédit (respectivement 56 et 166 points de base). Les corporates hybrides ont été aussi les grands gagnants de l'année 2019 avec un total return record dépassant 12%. Les émissions primaires ont atteint également des records avec plus de 50 mds € équivalents dont 25% d'émissions hybrides en euros.

Plus étonnant encore, l'or et les matières premières ont aussi profité de l'appétit des investisseurs. Le métal jaune affiche un gain de 18%, le pétrole bondit de 36% et l'indice S&P GSCI gagne près de 18%.

Seuls les indicateurs de volatilité, qui illustrent traditionnellement le rôle de thermomètre de l'aversion au risque, ont reculé de 47% et 49% (selon que l'on prend le VIX ou le VSTOXX).

## Q1 2020

Le début d'année a été marqué par l'émergence d'une épidémie meurtrière en provenance de Chine. L'OMC a tiré le signal d'alarme et le pays a été quasiment coupé du monde fin janvier. Mais dès février, c'est l'ensemble du monde qui a basculé. Ainsi, une violente tempête a succédé à la douce brise optimiste qui nous berçait depuis quelques temps. Si, l'épidémie de coronavirus semblait circonscrite à la Chine, l'extension de celle-ci à l'Italie a mis le feu aux poudres déclenchant une forte remontée de l'aversion pour le risque fin février. La correction a été brutale, engendrant un retrait important des actifs obligataires à risque telles que les obligations spéculatives, les émissions subordonnées et hybrides ou encore les points morts d'inflation. Ces derniers pricent désormais un risque de récession prolongée de part et d'autre de l'Atlantique. De façon habituelle, les investisseurs se sont reportés sur les actifs défensifs à l'image des taux souverains cœurs (US, Allemagne) accompagnant les actions des banques centrales qui ont été massives en mars. La Réserve Fédérale a ainsi annoncé des mesures quasi illimitées pour lutter contre la crise et a abaissé ses taux directeurs de 1 point, le 15 mars. La Banque centrale européenne de son côté, malgré quelques erreurs dans sa communication, a apaisé les marchés avec près de mille milliards d'euros d'achats d'actifs prévus cette année au sein de son programme « Pandemic Emergency Purchase Programme » (PEPP) et semble disposée à faire sauter les limites qu'elle s'était elle-même imposé sur les quantités d'actifs qu'elle peut acheter d'un même pays. En conséquence, les rendements se sont stabilisés à des niveaux bas, et devraient rester contenus pour le moment. L'Allemagne se refinance fin mars à -0.50% soit 35 points de base en dessous du niveau maximal atteint au cours du mois. Enfin, en Europe, les spreads des pays périphériques, qui s'étaient fortement élargis, sont également revenus à des niveaux plus contenus. Les points morts d'inflation ont reflué d'une quarantaine de bps et sont pour l'Europe à des plus bas historiques.

## Avril 19

Le portefeuille a profité de sa préférence pour les titres australiens et américains au détriment des titres européens (à l'exception des titres périphériques hors Italie) et britanniques. L'exposition aux points morts d'inflation français et US en particulier a également été positive. Nous avons réduit la détention de titres indexés européens sur la fin de mois considérant les taux réels comme chers.

## Mai 19

Sur le mois, le portefeuille a bénéficié de sa préférence pour les titres nominaux au détriment des titres indexés européens et US. La duration a été relevée à surpondérer avec une préférence pour les titres australiens, US, britanniques et suédois au détriment des titres cœurs de la zone euro et du Canada.

#### Juin 19

Sur le mois, le portefeuille a profité de sa surexposition aux titres US et périphériques et à l'aplatissement des courbes de taux. Il a en revanche été pénalisé par la rechute des anticipations d'inflation. Au cours du mois, nous avons augmenté notre exposition aux taux réels, US, français et italiens en particulier et accru les stratégies à l'aplatissement des courbes.

#### Juillet-Août 19

Sur les deux mois, la sensibilité du portefeuille a été réduite à neutre après le 15 août et l'exposition aux points morts augmentée de 5 points. Tous les mouvements ont été faits sur la zone euro.

#### Septembre 19

Sur le mois, le portefeuille a réduit sa durée en zone euro et augmenté celle sur les US et le UK. L'exposition aux points morts d'inflation a été progressivement augmentée mais celle sur les taux réels abaissée.

#### Octobre 19

Sur le mois, le portefeuille a bénéficié de sa réduction aux taux nominaux cœurs et de son positionnement sur les points morts d'inflation.

#### Novembre 19

Sur le mois, le portefeuille a souffert de l'écartement marqué des spreads périphériques et de la baisse des taux observée à la moitié du mois de novembre. La durée a été progressivement augmentée en milieu de mois jusqu'à la neutralité via des achats de titres français, US et australiens. L'exposition aux points morts d'inflation a été réduite ainsi que le poids sur l'Italie au bénéfice de l'Espagne.

#### Décembre 19

Sur le mois, nous avons réduit la durée, en vendant des OAT ou des BTP ainsi que des futures australiens mais en augmentant en revanche l'exposition sur l'Espagne.

#### Janvier 20

Sur le mois, nous avons augmenté l'exposition aux taux de  $\frac{3}{4}$  d'années via des achats de titres nominaux britanniques et US dans un premier temps puis nordiques dans un second temps. L'exposition sur les points morts d'inflation a été fortement réduite.

#### Février 20

Sur le mois, la durée du portefeuille a été fortement remontée via des titres nominaux des pays cœurs, US, UK, Nouvelle-Zélande et Allemagne US. Le portefeuille est passé long durée et short points morts d'inflation. Le poids de l'Espagne a été réduit.

#### Mars 20

Sur le mois nous avons augmenté la sensibilité sur les taux réels à surpondéré pour prendre acte des actions des banques centrales et des gouvernements. Nous avons remonté également le poids des pays périphériques et remis une exposition sur les points morts d'inflation.

*Sur la période, la performance du fonds (part G-D) s'établit à 0.98% (contre 1.80% pour l'indice de référence).*

*Sur la période, la performance du fonds (part ICD-D) s'établit à 0.94% (contre 1.80% pour l'indice de référence).*

*Sur la période, la performance du fonds (part M-C) s'établit à 1.72% (contre 1.80% pour l'indice de référence).*

*Sur la période, la performance du fonds (part N-C) s'établit à 1.07% (contre 1.80% pour l'indice de référence).*

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	5 566 524,04	5 480 111,45
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	2 457 695,28	727 708,91
KINGDOM OF SWEDEN 0.75% 12-11-29	1 074 785,91	798 264,81
US TREASURY   2,5% 15/01/2029	738 472,08	1 121 943,60
ETAT 3.15% 10/02	394 781,53	887 635,56
US TREASURY   1,125% 15/01/2021	0,00	1 057 378,54
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	519 783,00	529 119,00
ROYA DESP 1.0% 30-11-30	845 766,09	185 071,46
ANGLETERRE 4.125%   22/07/30	637 929,63	367 432,92
US TREASURY 0.625% 01/24	0,00	806 147,87

### Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

**a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - Prêts de titres :
  - Emprunt de titres :
  - Prises en pensions :
  - Mises en pensions :
  
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **66 074 784,00**
  - Change à terme : **46 638 913,32**
  - Future : **14 735 870,68**
  - Options :
  - Swap : **4 700 000,00**

**b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés**

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	HSBC FRANCE EX CCF NATIXIS CREDIT AGRICOLE CIB J.P.MORGAN AG FRANCFORT ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION) SOCIETE GENERALE PAR GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD BNP PARIBAS FRANCE BNP PARIBAS FRANCE

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (**)</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	<p style="text-align: right;">450 000,00</p> <p style="text-align: right;"><b>450 000,00</b></p>
<p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (***)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des frais</b></p>	

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## 4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### • COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

### • INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### • FRAIS D'INTERMEDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### • POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

### • INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 1 690 345,66 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

### • COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

### • METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## **INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%**

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

### **• REMUNERATIONS**

#### **Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM**

##### **I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management**

###### I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2019, 105.3 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 24% d'OPCVM et 59% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Middle-Office
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

###### I.2. Composition de la rémunération

###### I.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à

poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

#### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement de la part du personnel concerné.

### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, la composition de ce Comité a évolué ; il est désormais constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président  
Muriel Faure  
Cyril Roux  
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

- ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

#### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

#### 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2019 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2018 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2019.

Masse salariale 2019	25 967 991 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2018</i>	5 923 288 euros
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2015 et versé en 2019 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	154 636 euros
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2019 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	236 431 euros
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2019 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	210 087 euros

La Masse Salariale 2019 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 96 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2019 de l'ensemble du personnel Identifié	14 327 392 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)</i>	7 762 454 euros
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	6 564 938 euros

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

25 rue de la Ville l'Evêque

75008 PARIS

e-mail : <http://www.groupama-am.fr>

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

---

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 mars 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Virginie GAITTE



Jean-Marc LECAT

## 6. COMPTES ANNUELS

### • BILAN en EUR

#### ACTIF

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Immobilisations nettes</b>		
<b>Dépôts</b>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>51 459 709,43</b>	<b>50 707 363,20</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>49 564 045,23</b>	<b>49 023 233,75</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	49 564 045,23	49 023 233,75
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>1 690 345,66</b>	<b>1 598 902,20</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 690 345,66	1 598 902,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>205 318,54</b>	<b>85 227,25</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	124 455,53	85 227,25
Autres opérations	80 863,01	
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>47 299 341,75</b>	<b>45 408 052,54</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>46 638 913,32</b>	<b>44 917 921,15</b>
<b>Autres</b>	<b>660 428,43</b>	<b>490 131,39</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 036 355,13</b>	<b>646 210,33</b>
<b>Liquidités</b>	<b>1 036 355,13</b>	<b>646 210,33</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>99 795 406,31</b>	<b>96 761 626,07</b>

## PASSIF

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>51 048 934,34</b>	<b>53 337 522,57</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>		
<b>Report à nouveau (a)</b>	<b>149,47</b>	<b>27,52</b>
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	<b>-52 175,65</b>	<b>-2 437 950,49</b>
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>275 893,90</b>	<b>317 413,81</b>
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>51 272 802,06</b>	<b>51 217 013,41</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>258 453,74</b>	<b>122 183,35</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>258 453,74</b>	<b>122 183,35</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	124 538,73	86 020,96
Autres opérations	133 915,01	36 162,39
<b>Dettes</b>	<b>47 434 145,20</b>	<b>45 330 945,51</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>46 903 016,97</b>	<b>45 081 787,96</b>
<b>Autres</b>	<b>531 128,23</b>	<b>249 157,55</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>830 005,31</b>	<b>91 483,80</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>830 005,31</b>	<b>91 483,80</b>
<b>Emprunts</b>		
<b>Total du passif</b>	<b>99 795 406,31</b>	<b>96 761 626,07</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS BILAN en EUR**

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
CBO CBOT USUL 3 0619		598 477,09
CBOT USUL 30A 0620	404 420,14	
EUR XEUR EUFF S 0619		451 620,00
EUR XEUR EUFF S 0620	154 910,00	
LIFFE LG GILT 0619		300 266,91
TY CBOT YST I 0620	379 186,60	
XEUR FBTP BTP 0619		129 470,00
XEUR FBTS BTP 0619		1 110 000,00
XEUR FGBL BUN 0619		665 360,00
XEUR FGBL BUN 0620	3 450 200,00	
XEUR FGBM BOB 0619		931 980,00
XEUR FOAT EUR 0619		325 340,00
XEUR FOAT EUR 0620	334 420,00	
XSFE XT AUSTR 0619		12 943 320,21
XSFE XT AUSTR 0620	3 293 256,06	
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Swaps d'inflation</b>		
INFLAT 1.115 BNP	2 350 000,00	
INFLAT 0.975 BNP	2 350 000,00	
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
CBO CBFT CBOT Y 0619		236 507,55
CBO CBFT CBOT Y 0620	853 212,58	
FV CBOT UST 5 0620	685 448,28	
LIF LIFFE LG GI 0620	461 713,19	
MSE CANADA 10 0619		278 070,73
SIMEX MINIJGB 0620	773 213,83	
XEUR FBTP BTP 0620	565 640,00	
XEUR FGBM BOB 0620	3 380 250,00	
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Swaps d'inflation</b>		
INFL 1.435/ HICP2026		2 450 000,00
<b>Autres engagements</b>		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 441,39	2 582,57
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	531 225,70	595 489,50
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		5 694,13
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>Total (1)</b>	<b>533 667,09</b>	<b>603 766,20</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		900,05
Charges sur instruments financiers à terme	49 737,00	41 455,15
Charges sur dettes financières	5 335,84	5 750,38
Autres charges financières		
<b>Total (2)</b>	<b>55 072,84</b>	<b>48 105,58</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>478 594,25</b>	<b>555 660,62</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	217 586,90	218 733,57
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>261 007,35</b>	<b>336 927,05</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	14 886,55	-19 513,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>275 893,90</b>	<b>317 413,81</b>

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

#### Règles d'évaluation des actifs

##### Méthodes de valorisation

##### ▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :  
=> Dernier cours du jour de valorisation.

NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie  
=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Amérique  
=> Dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

##### ▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

##### ▮ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

##### ▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :  
▮ sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;

▮ en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre. Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

#### ▮ Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

#### ▮ Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés actions sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés actions sont évaluées au cours de clôture du jour.
- Les options sur les marchés dérivés taux sont évaluées au cours de clôture du jour.

#### ▮ Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

#### ▮ Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise).

- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent.

- **Pour les swaps**

▮ Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

▮ Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

#### ▮ Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons courus.

#### ▮ Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

#### ▮ Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information Clé pour L'investisseur (DICI).

## **Parts IC/D,IC et M**

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ ** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion »

## **Part N**

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ ** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion »

## Part G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ ** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion »

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM.

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part IC,M et N	Part I C/D et G
Affectation du résultat net	Capitalisation.	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation.	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	<b>31/03/2020</b>	<b>29/03/2019</b>
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>51 217 013,41</b>	<b>59 169 071,95</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	17 747 704,89	34 553 569,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 224 465,02	-42 365 415,97
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 057 962,91	1 752 245,17
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-49 403,27	-236 876,57
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 437 000,86	2 994 254,76
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 553 554,64	-7 011 005,95
Frais de transactions	-12 647,77	-22 929,03
Différences de change	30 236,84	2 589 788,53
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	641 787,45	-624 881,92
Différence d'estimation exercice N	4 281 938,02	3 640 150,57
Différence d'estimation exercice N-1	-3 640 150,57	-4 265 032,49
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-834,81	109 672,13
Différence d'estimation exercice N	-1 19 284,96	-1 18 450,15
Différence d'estimation exercice N-1	1 18 450,15	228 122,28
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-279 006,14	-27 406,24
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	261 007,35	336 927,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>51 272 802,06</b>	<b>51 217 013,41</b>

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	46 205 595,35	90,12
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 358 449,88	6,55
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>49 564 045,23</b>	<b>96,67</b>
<b>Titres de créances</b>		
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>		
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
Actions et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Hors-bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
Actions		
Taux	8 016 392,80	15,63
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>8 016 392,80</b>	<b>15,63</b>
<b>Autres opérations</b>		
Actions		
Autres	4 700 000,00	9,17
Taux	6 719 477,88	13,11
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>11 419 477,88</b>	<b>22,27</b>

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	3 358 449,88	6,55					46 205 595,35	90,12
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 036 355,13	2,02
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							830 005,31	1,62
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture							8 016 392,80	15,63
Autres opérations							11 419 477,88	22,27

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	93 356,12	0,18	93 032,05	0,18	3 294 669,00	6,43	6 148 188,24	11,99	39 934 799,82	77,89
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 036 355,13	2,02								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	830 005,31	1,62								
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture									8 016 392,80	15,63
Autres opérations							6 415 698,28	12,51	5 003 779,60	9,76

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	AUD		JPY		USD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	1 181 068,37	2,30	1 417 604,78	2,76	20 610 641,92	40,20	17 254 982,48	33,65
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	64 671,97	0,13	28 092,21	0,05	820 331,87	1,60	2 520 508,48	4,92
Comptes financiers			12 353,47	0,02	324 712,98	0,63	39 196,13	0,08
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	1 336 153,07	2,61	1 522 754,01	2,97	21 945 773,52	42,80	19 786 999,23	38,59
Comptes financiers	4 195,82	0,01	1 620,89				204 596,83	0,40
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	3 293 256,06	6,42			783 606,74	1,53		
Autres opérations			773 213,83	1,51	1 538 660,86	3,00	461 713,19	0,90

• **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	<b>Nature de débit/crédit</b>	<b>31/03/2020</b>
Créances	Achat à terme de devise	3 393 578,50
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	43 245 334,82
	Souscriptions à recevoir	128 430,60
	Dépôts de garantie en espèces	101 997,83
	Collatéraux	430 000,00
<b>Total des créances</b>		<b>47 299 341,75</b>
Dettes	Vente à terme de devise	43 511 418,77
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	3 391 598,20
	Rachats à payer	53 799,77
	Frais de gestion	27 328,46
	Collatéraux	450 000,00
<b>Total des dettes</b>		<b>47 434 145,20</b>

• **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
<b>Part M-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	9 528,1630	1 488 339,75
Parts rachetées durant l'exercice	-35 825,9810	-5 543 469,55
Solde net des souscriptions/rachats	-26 297,8180	-4 055 129,80
<b>Part N-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 022,9780	740 442,74
Parts rachetées durant l'exercice	-1 786,2900	-1 284 256,33
Solde net des souscriptions/rachats	-763,3120	-543 813,59
<b>Part G-C/D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 175,4550	15 203 083,43
Parts rachetées durant l'exercice	-29,1000	-362 807,30
Solde net des souscriptions/rachats	1 146,3550	14 840 276,13
<b>Part I-C/D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	206,6212	315 838,97
Parts rachetées durant l'exercice	-7 255,2474	-11 033 931,84
Solde net des souscriptions/rachats	-7 048,6262	-10 718 092,87

• **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
<b>Part M-C</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
<b>Part N-C</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
<b>Part G-C/D</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
<b>Part I-C/D</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

• **FRAIS DE GESTION**

	31/03/2020
<b>Part M-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	32 992,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part N-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	21 160,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **FRAIS DE GESTION**

	<b>31/03/2020</b>
<b>Part G-C/D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	17 357,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part I-C/D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	146 075,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

**Garanties reçues par l'OPC :**

Néant.

**Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/03/2020
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	31/03/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/03/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 690 345,66
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	86 245,96
	FR0007082490	GROUPAM.INX INFLAT.LT C FCP	1 604 099,70
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	149,47	27,52
Résultat	275 893,90	317 413,81
<b>Total</b>	<b>276 043,37</b>	<b>317 441,33</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Part M-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	58 235,44	102 717,03
<b>Total</b>	<b>58 235,44</b>	<b>102 717,03</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Part N-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-676,69	4 183,60
<b>Total</b>	<b>-676,69</b>	<b>4 183,60</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Part G-C/D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	113 233,65	983,95
Report à nouveau de l'exercice	3,54	0,04
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>113 237,19</b>	<b>983,99</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1 154,9740	8,6190
Distribution unitaire	98,04	114,16
<b>Crédits d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat		

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Part I-C/D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	105 140,39	209 352,21
Report à nouveau de l'exercice	107,04	204,50
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>105 247,43</b>	<b>209 556,71</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	16 795,5893	23 844,2155
Distribution unitaire	6,26	8,78
<b>Crédits d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat		

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-52 175,65	-2 437 950,49
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-52 175,65</b>	<b>-2 437 950,49</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Part M-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-10 123,00	-633 023,80
<b>Total</b>	<b>-10 123,00</b>	<b>-633 023,80</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Part N-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 995,09	-118 852,05
<b>Total</b>	<b>-1 995,09</b>	<b>-118 852,05</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Part G-C/D</b>		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-14 273,62	-5 163,38
<b>Total</b>	<b>-14 273,62</b>	<b>-5 163,38</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Part I-C/D</b>		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-25 783,94	-1 680 911,26
<b>Total</b>	<b>-25 783,94</b>	<b>-1 680 911,26</b>

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/03/2016	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>98 470 989,88</b>	<b>110 070 723,84</b>	<b>59 169 071,95</b>	<b>51 217 013,41</b>	<b>51 272 802,06</b>
<b>GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M</b>					
Actif net en EUR	17 007 742,36	69 947 581,64	19 884 070,85	13 304 212,48	9 516 911,64
Nombre de titres	119 407,3290	467 879,7150	132 505,9010	88 620,3630	62 322,5450
Valeur liquidative unitaire en EUR	142,43	149,49	150,06	150,12	152,70
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,49	6,76	14,88	-7,14	-0,16
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,63	1,21	0,83	1,15	0,93
<b>GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N</b>					
Actif net en EUR	414 118,17	836 994,01	611 441,49	2 493 001,50	1 977 749,10
Nombre de titres	609,9420	1 181,9280	865,4660	3 548,9180	2 785,6060
Valeur liquidative unitaire en EUR	678,94	708,15	706,48	702,46	709,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	16,62	32,17	70,41	-33,48	-0,71
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	3,74	1,35	-0,38	1,17	-0,24
<b>GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G</b>					
Actif net en EUR	13 429 353,00	9 589 165,34	9 545 432,17	108 427,99	14 672 047,43
Nombre de titres	1 097,1590	754,8580	754,8580	8,6190	1 154,9740
Valeur liquidative unitaire en EUR	12 240,11	12 703,27	12 645,33	12 580,11	12 703,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	300,54	577,34	1 262,86	-599,06	-12,35
Distribution unitaire en EUR sur résultat	160,44	121,62	87,76	114,16	98,04
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire EUR		29,49			*

\* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/03/2016	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>98 470 989,88</b>	<b>110 070 723,84</b>	<b>59 169 071,95</b>	<b>51 217 013,41</b>	<b>51 272 802,06</b>
<b>GROUPAMA INDEX</b>					
<b>INFLATION MONDE IC/D</b>					
Actif net en EUR	67 619 776,35	29 696 982,85	29 128 127,44	35 311 371,44	25 106 093,89
Nombre de titres	47 379,8210	19 861,8103	19 621,8665	23 844,2155	16 795,5893
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 427,18	1 495,18	1 484,47	1 480,91	1 494,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	34,95	67,72	148,57	-70,49	-1,53
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	14,05				
Distribution unitaire en EUR sur résultat		9,39	5,59	8,78	6,26
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire EUR					*

\* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLEM 0.5% 15-04-30 IND	EUR	200 000	242 945,43	0,47
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>242 945,43</b>	<b>0,47</b>
<b>ARABIE SAOUDITE</b>				
SAUDI INTERNATIONAL BOND 2.375% 26-10-21	USD	500 000	456 040,86	0,89
<b>TOTAL ARABIE SAOUDITE</b>			<b>456 040,86</b>	<b>0,89</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
AUSTRALIA 2.5% 20/09/2030	AUD	273 000	231 381,65	0,45
AUSTRALIA 3% 09/25 I	AUD	1 075 000	862 691,25	1,68
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>1 094 072,90</b>	<b>2,13</b>
<b>CANADA</b>				
CANA G 1.25% 01-12-47 IND	CAD	191 000	167 580,09	0,33
CANADA I 4.25% 01/12/21	CAD	200 000	226 313,51	0,44
CANADA 1.5% 01/12/2044 INDEX	CAD	94 000	89 725,42	0,17
CANADA 2% 01/12/2041 I	CAD	94 000	98 864,82	0,19
CANADA 3% 01/12/36 IND	CAD	219 000	266 029,90	0,52
CANADIAN GOVERNMENT REAL RETURN BOND 0.5% 01-12-50	CAD	100 000	70 496,37	0,14
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>919 010,11</b>	<b>1,79</b>
<b>CROATIE</b>				
CROATIA GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND 6.625% 14-07-20	USD	100 000	93 032,05	0,18
<b>TOTAL CROATIE</b>			<b>93 032,05</b>	<b>0,18</b>
<b>DANEMARK</b>				
DENMARK GOVERNMENT BOND 0.5% 15-11-29	DKK	750 000	107 536,88	0,21
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>107 536,88</b>	<b>0,21</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ROYA DESP 1.0% 30-11-30	EUR	855 000	980 365,26	1,92
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.7% 31-10-48	EUR	35 000	44 963,47	0,09
SPAIN IL BOND 0.15% 30-11-23	EUR	47 000	48 420,32	0,09
SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27	EUR	275 000	299 480,72	0,58
SPAIN IL BOND 0.7% 30-11-33	EUR	220 000	241 621,80	0,47
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 614 851,57</b>	<b>3,15</b>
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 2.8% 12-01-22	AUD	150 000	86 995,47	0,17
TII 0 1/8 07/15/24	USD	540 000	535 650,11	1,04
UNIT STAT FIX 15-02-45 IND	USD	274 000	313 330,25	0,61
UNIT STAT 0.125% 15-01-22 IND	USD	1 000 000	1 024 315,97	2,00
UNIT STAT 0.375% 15-07-25 IND	USD	970 000	981 793,78	1,91
UNIT STAT 0.625% 15-01-26 IND	USD	925 000	946 220,17	1,85
UNIT STAT 1.0% 15-02-46 IND	USD	354 000	426 652,55	0,83
UNITED STATES OF AME 0.25% IND 15/01/25	USD	950 000	951 415,53	1,86
UNITED STATES OF AMERICA 0.125% 15-01-30	USD	400 000	376 588,27	0,73
UNITED STATES OF AMERICA 0.25% 15-02-50	USD	90 000	84 756,89	0,17
UNITED STATES OF AMERICA 3.625% 15-04-28	USD	400 000	758 316,63	1,48

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-26	USD	448 800	444 302,85	0,87
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.25% 15-07-29	USD	300 000	286 633,49	0,56
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.75% 15-07-28	USD	660 000	662 121,28	1,29
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.875% 15-01-29	USD	180 000	182 464,31	0,36
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.875% 15-02-47	USD	490 900	569 823,83	1,11
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.0% 15-02-48	USD	600 000	704 826,33	1,37
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.0% 15-02-49	USD	295 000	342 394,57	0,67
US TREASURY I 0,125% 15/01/2023	USD	600 000	603 538,89	1,18
US TREASURY I 0,125% 15/07/2022	USD	523 700	530 360,63	1,03
US TREASURY I 0,375% 15/07/2023	USD	1 000 000	1 016 312,41	1,98
US TREASURY I 0,625% 15/02/2043	USD	299 200	335 916,18	0,66
US TREASURY I 0,625% 15/07/2021	USD	50 000	51 748,93	0,10
US TREASURY I 0,75% 15/05/2042	USD	224 400	260 990,72	0,51
US TREASURY I 1,75% 15/01/2028	USD	655 100	838 702,38	1,64
US TREASURY I 2% 15/01/2026	USD	277 300	366 721,10	0,72
US TREASURY I 2,125% 15/02/2040	USD	224 400	341 811,23	0,67
US TREASURY I 2,125% 15/02/2041	USD	299 200	448 301,47	0,87
US TREASURY I 2,375% 15/01/2025	USD	374 000	519 721,25	1,01
US TREASURY I 2,375% 15/01/2027	USD	794 800	1 077 653,32	2,10
US TREASURY I 2,5% 15/01/2029	USD	615 000	829 673,75	1,62
US TREASURY I 3,375% 15/04/2032	USD	90 000	170 430,43	0,33
US TREASURY I 3,875% 15/04/2029	USD	550 000	1 074 543,23	2,10
US TREASURY INDX 1.375% 02/44	USD	299 200	387 617,36	0,76
US TREASURY 0.625% 01/24	USD	1 298 900	1 331 232,96	2,59
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>19 863 878,52</b>	<b>38,75</b>
<b>FRANCE</b>				
CADES 1.5% i 25/07/2021	EUR	281 000	315 354,74	0,62
ETAT 3.15% 10/02	EUR	455 000	869 075,90	1,70
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	EUR	1 790 000	1 896 813,64	3,70
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-36	EUR	47 000	52 096,57	0,10
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-47	EUR	300 000	340 375,26	0,66
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25-05-48	EUR	70 000	93 439,77	0,18
FRANCE OAT 1.8% 25/07/2040	EUR	163 000	283 198,43	0,55
FRENCH REP 2.1% 25-07-23 IND	EUR	50 000	62 656,86	0,12
FRTR 0 1/4 07/25/24	EUR	20 000	22 008,17	0,04
OATE 1,85% 11-25072027 INDX	EUR	100 000	132 599,98	0,26
REPU FRAN 0.1% 01-03-25	EUR	100 000	106 496,64	0,21
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>4 174 115,96</b>	<b>8,14</b>
<b>IRLANDE</b>				
IRLANDE 2.0% 18-02-45	EUR	75 000	97 556,58	0,19
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>97 556,58</b>	<b>0,19</b>
<b>ITALIE</b>				
BTPS 2.35 09/15/24	EUR	50 000	55 765,38	0,11
ITALIE BTP ei 2.35% 15/09/2035	EUR	176 000	246 880,41	0,48
ITALIE EI 2.60% 09/23	EUR	360 000	456 557,37	0,89
ITALIE 1.25% 15/09/32 IND	EUR	310 000	317 895,67	0,62
ITALIE 2.55% 15/09/2041	EUR	120 000	156 956,39	0,31
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.1% 15-05-23	EUR	94 000	94 259,92	0,18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.3% 15-05-28	EUR	400 000	419 657,35	0,82

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-09-49	EUR	230 000	299 190,40	0,58
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>2 047 162,89</b>	<b>3,99</b>
<b>JAPON</b>				
JAPA GOVT 0.1% 10-03-26 IND	JPY	164 600 000	1 417 604,78	2,76
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>1 417 604,78</b>	<b>2,76</b>
<b>MEXIQUE</b>				
ETAT DU MEXI 3.375% 23-02-31	EUR	100 000	104 780,63	0,20
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>104 780,63</b>	<b>0,20</b>
<b>NORVEGE</b>				
NORWAY GOVERNMENT BOND 1.75% 06-09-29	NOK	1 700 000	160 668,87	0,31
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>160 668,87</b>	<b>0,31</b>
<b>NOUVELLE ZELANDE</b>				
NOUVELLEZELANDE 3.0% 20-04-29	NZD	700 000	445 799,77	0,87
<b>TOTAL NOUVELLE ZELANDE</b>			<b>445 799,77</b>	<b>0,87</b>
<b>PHILIPPINES</b>				
PHILIPPINE GOVERNMENT INTL BOND 3.0% 01-02-28	USD	200 000	191 329,84	0,37
<b>TOTAL PHILIPPINES</b>			<b>191 329,84</b>	<b>0,37</b>
<b>POLOGNE</b>				
POLAND 3% 15-01-24 EMTN	EUR	150 000	167 097,52	0,33
<b>TOTAL POLOGNE</b>			<b>167 097,52</b>	<b>0,33</b>
<b>PORTUGAL</b>				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.95% 15-06-29	EUR	100 000	112 083,74	0,22
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	350 000	394 339,43	0,77
PORTUGAL REPUBLIQUE 4.1% 15-02-45	EUR	35 000	53 421,03	0,10
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>559 844,20</b>	<b>1,09</b>
<b>ROUMANIE</b>				
ROUMANIE 2.875% 26-05-28	EUR	86 000	91 392,90	0,18
<b>TOTAL ROUMANIE</b>			<b>91 392,90</b>	<b>0,18</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
ANGLETERRE 0.375% 22/03/2062	GBP	210 000	672 613,13	1,31
ANGLETERRE 0.5% 22/03/2050 SERIE 3MO	GBP	170 000	507 526,06	0,99
ANGLETERRE 0.75% 22/11/2047	GBP	215 000	668 521,51	1,30
ANGLETERRE 2.50% 17/07/2024 INDEXEE	GBP	140 000	570 930,34	1,11
ANGLETERRE 4.125% 12/07/30	GBP	195 000	843 351,69	1,64
NTW RAIL 1.375% 22/11/37 *GBP	GBP	100 000	284 412,25	0,55
ROYAUME-UNI 0.125% 03/44 INDX	GBP	234 000	520 305,62	1,01
ROYAUME-UNI 1.125%07-221137 INDX	GBP	335 000	947 941,43	1,86
ROYAUME-UNI 1.25%05-221155 INDX	GBP	190 000	825 978,90	1,61
ROYAUME-UNI 1.25%08-221132 INDX	GBP	245 000	579 514,19	1,13
ROYAUME-UNI 2%02-260135 INDX	GBP	182 000	603 489,46	1,18
TSY IL GILT 0.125% 22-03-58	GBP	300 000	778 116,65	1,52
TSY IL GILT 0.25% 22-03-52 IND	GBP	285 000	735 981,33	1,44
TSY IL GILT 0.625% 22-11-42	GBP	270 000	737 989,16	1,44
TSY IL GILT 0.75% 22-03-34 IND	GBP	145 000	312 338,04	0,61
TSY 0 1/8% 2024 I/L GILT	GBP	140 000	209 663,46	0,41
TSY 0.125% 22/03/2029	GBP	335 000	590 938,38	1,15
TSY 0.125% 22/03/2068	GBP	225 000	716 147,52	1,40
UK TREASURY 0.625% 22/03/2040 INDEX	GBP	350 000	890 593,38	1,75

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
UK TSY (RPI INDEX) 0.125 18-41 10/08S	GBP	260 000	483 466,26	0,94
UNIT KING GIL 0.125% 22-11-65	GBP	200 000	580 340,00	1,13
UNIT KING 0.125% 22-03-26 IND	GBP	231 000	344 661,63	0,67
UNIT KING 0.125% 22-11-36 IND	GBP	210 000	394 244,50	0,77
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 10-08-28	GBP	200 000	295 979,42	0,58
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 10-08-48	GBP	141 000	294 003,82	0,57
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-03-46	GBP	175 000	375 231,34	0,73
1.25 I-L UK TSY 11/27	GBP	262 000	592 262,83	1,16
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>15 356 542,30</b>	<b>29,96</b>
<b>SUEDE</b>				
KINGDOM OF SWEDEN 0.75% 12-11-29	SEK	2 650 000	265 424,55	0,52
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>265 424,55</b>	<b>0,52</b>
<b>TURQUIE</b>				
TURKEY 7% 06/20	USD	100 000	93 356,12	0,18
<b>TOTAL TURQUIE</b>			<b>93 356,12</b>	<b>0,18</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>49 564 045,23</b>	<b>96,66</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>49 564 045,23</b>	<b>96,66</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	0,404	86 245,96	0,17
GROUPAM.INX INFLAT.LT C FCP	EUR	945	1 604 099,70	3,13
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 690 345,66</b>	<b>3,30</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>1 690 345,66</b>	<b>3,30</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>1 690 345,66</b>	<b>3,30</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
CBO CBFT CBOT Y 0620	USD	6	5 307,59	0,01
CBOT USUL 30A 0620	USD	-2	-36 312,37	-0,07
EUR XEUR EUFF S 0620	EUR	-1	4 880,00	0,01
FV CBOT UST 5 0620	USD	6	21 402,94	0,04
LIF LIFFE LG GI 0620	GBP	3	1 977,62	
SIMEX MINIJGB 0620	JPY	6	-15 854,30	-0,03
TY CBOT YST I 0620	USD	-3	-15 849,29	-0,03
XEUR FBTP BTP 0620	EUR	4	22 760,00	0,04
XEUR FGBL BUN 0620	EUR	-20	-14 700,00	-0,03
XEUR FGBM BOB 0620	EUR	25	-27 250,00	-0,05
XEUR FOAT EUR 0620	EUR	-2	-5 860,00	-0,01
XSFE XT AUSTR 0620	AUD	-5	-6 735,15	-0,01
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>-66 232,96</b>	<b>-0,13</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-66 232,96</b>	<b>-0,13</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps d'inflation</b>				
INFLAT 1.115 BNP	EUR	2 350 000	-133 915,01	-0,26

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
INFLAT 0.975 BNP	EUR	2 350 000	80 863,01	0,16
<b>TOTAL Swap d'inflation</b>			<b>-53 052,00</b>	<b>-0,10</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>-53 052,00</b>	<b>-0,10</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>-119 284,96</b>	<b>-0,23</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE JP MORGA	JPY	1 878 000	15 854,30	0,03
APPEL MARGE JP MORGA	AUD	11 924,84	6 651,70	0,01
APPEL MARGE JP MORGA	GBP	-1 750	-1 977,62	
Appels de marges JP. Morgan en \$ us	USD	27 926,53	25 451,38	0,05
Appels de marges JP. Morgan en euro	EUR	20 170	20 170,00	0,04
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>66 149,76</b>	<b>0,13</b>
<b>Créances</b>			<b>47 299 341,75</b>	<b>92,25</b>
<b>Dettes</b>			<b>-47 434 145,20</b>	<b>-92,51</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>206 349,82</b>	<b>0,40</b>
<b>Actif net</b>			<b>51 272 802,06</b>	<b>100,00</b>

<b>GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N</b>	<b>EUR</b>	<b>2 785,6060</b>	<b>709,98</b>
<b>GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M</b>	<b>EUR</b>	<b>62 322,5450</b>	<b>152,70</b>
<b>GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G</b>	<b>EUR</b>	<b>1 154,9740</b>	<b>12 703,35</b>
<b>GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D</b>	<b>EUR</b>	<b>16 795,5893</b>	<b>1 494,80</b>

• **COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

DECOMPOSITION DU COUPON PART : G-C/D

	<b>NET GLOBAL</b>	<b>DEVISE</b>	<b>NET UNITAIRE</b>	<b>DEVISE</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	57 483,06	EUR	49,77	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	55 750,59	EUR	48,27	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>113 233,65</b>	<b>EUR</b>	<b>98,04</b>	<b>EUR</b>

DECOMPOSITION DU COUPON PART : I-C/D

	<b>NET GLOBAL</b>	<b>DEVISE</b>	<b>NET UNITAIRE</b>	<b>DEVISE</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	98 590,11	EUR	5,87	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	6 550,28	EUR	0,39	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>105 140,39</b>	<b>EUR</b>	<b>6,26</b>	<b>EUR</b>

## 7. ANNEXE (S)

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part I, C/D - Code ISIN : FR0010263533

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

**Indicateur de référence** : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associé :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

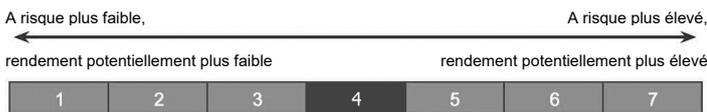
L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.

Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part I, C - Code ISIN : FR0013045317

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

**Indicateur de référence** : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associé :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.

Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC français ou européens jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des revenus** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE Part M, C - Code ISIN : FR0010696583 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

**Indicateur de référence** : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associé :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.

Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des revenus** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** :

Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part N, C - Code ISIN : FR0010696617  
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

**Indicateur de référence** : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associé :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.

Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part G, C/D - Code ISIN : FR0010892109

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

**Indicateur de référence** : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associé :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.

Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des revenus** : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.